



N° SIRET

AS HAINNEVILLE – Section ESCRIME
Rue Ferdinand Buisson – 50120 HAINNEVILLE

3 8 8 7 7 6 7 5 9 0 0 0 2 8

Equeurdreville-Hainneville, le 25 Avril 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDINAIRE & ELECTIVE

CONVOCATION

L'assemblée générale ordinaire de la **section escrime de l'ASH** aura lieu le :

11 juin 2016 à 18 h 30 suivie de l'AG Elective

Au petit gymnase LECANU 50120 Equeurdreville

Ordre du jour pour l'AG Ordinaire:

- Bilan de la saison 2015-2016 :
Rapport moral, rapport sportif et bilan financier.
- Perspectives pour la saison 2016-2017.

Ordre du jour pour l'AG Elective:

- Renouvellement du bureau

Conformément aux statuts de l'ASH, le comité directeur est constitué d'au moins 3 membres.

Est éligible toute personne âgée d'au moins 16 ans au jour de l'élection, membre de de l'association depuis plus de 6 mois et à jour de sa cotisation. Les candidats n'ayant pas atteint la majorité légale devront pour pouvoir faire acte de candidature produire une autorisation parentale ou tumorale. Toutefois, la moitié des sièges devra être occupée par des personnes ayant atteint la majorité légale.

Peut voter tout membre actif âgé de 16ans au moins le jour du vote, ayant adhéré depuis plus de 6 mois et à jour de ses cotisations.

Les votes par correspondance ou procuration ne sont pas admis.

Le formulaire de déclaration de candidature est à retirer à la salle d'arme du club

Comptant sur votre présence,

Carol REDONNET
Président de la section